

# SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2008

---

Date de convocation : 23 septembre 2008

L'an deux mille huit, le vingt septembre à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MODERAT D'OTEMAR, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Mme Béatrice ROCHAIX, M. Dominique JOUVE absents excusés et M. Patrice MONDON absent.

Procuration de Mme Béatrice ROCHAIX à Mme Marie-Claude FOURNET et de M. Dominique JOUVE à M. Lucien GOLLE.

Monsieur Lucien MAURY a été nommé secrétaire de séance.

1) Le procès verbal de la séance du 1 septembre deux mille huit est approuvé à l'unanimité après lecture. M. Lucien MAURY suite à son absence au dernier conseil demande des précisions quant aux travaux prévus au Temple. M. le Maire explique qu'il s'agit juste de réparer la toiture.

2) P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : Le Tribunal a nommé un commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera probablement entre mi-octobre et mi-novembre. On peut espérer la clôture du P.L.U en mars 2009.

Par la suite, afin d'intégrer la zone constructible des Estangs une modification sera nécessaire. A l'occasion, une nouvelle enquête publique pourra regrouper le zonage d'assainissement ou la Z.P.P.A.U.P..

Par contre, concernant la zone de la Ferme Marcellin la procédure de révision est plus longue et complexe. Après les études nécessaires, elle débutera le plus rapidement possible.

3) Eau : le Maire rappelle la convention qui avait été souscrite pour 15 ans par laquelle la commune de Nyons fourni de l'eau à Venterol en période de sécheresse. Suite à une rencontre, le Maire de Nyons a confirmé qu'il reconduirait à priori cette convention, les nouvelles ressources en eau de Nyons étant suffisamment importantes.

Concernant les Estangs, le Maire explique que l'étude menée par la D.D.A.F. est décevante. En effet, l'ensemble du dossier porte sur l'hypothèse de la création d'un nouveau forage aux Estangs. Le coût estimé de l'opération de recherche en eau est très cher, sans compter le forage définitif, la création d'un réservoir, d'un système de traitement etc..... M. le Maire explique qu'il est nécessaire de faire une estimation du coût d'un raccordement au réseau existant afin de prendre la bonne décision. Le conseil municipal à l'unanimité approuve.

4) Emprunt achat terrains Marcellin : suite à l'étude des dernières propositions de financement des banques le conseil municipal décide à l'unanimité moins deux abstentions de financer l'achat des terrains pour un montant de 380000 € par un emprunt sur 20 ans par la Caisse d'Epargne. Le Maire précise que l'aménagement de la zone urbaine des Estangs

nécessitera des investissements (électricité, voirie etc...) et que cet emprunt est nécessaire pour permettre un équilibre budgétaire sur du long terme.

5) Economies d'Energie : Mme Nicole BOUET fait le compte rendu de la réunion qui avait pour but de faire le point des propositions du S.D.E.D. concernant les mesures à prendre pour les bâtiments communaux.

6) Terrain à côté de l'école : en vue de la déclaration d'utilité publique, le Sous-Préfet a été contacté pour constater nos problèmes.

7) Voirie : le programme 2008 vient de s'achever. La Combe de Sauve, dernière voie communale non enrobée a été faite sur un km.

8) Eau : toujours des fuites.

9) Personnel Communal : le Maire propose que le versement de la prime de fin d'année soit fait au mois de novembre au lieu décembre. Le Conseil approuve à l'unanimité.

10) C.C.V.E. : M. Christian ROUX présente le projet O.R.C (Opération Rurale Collective) qui remplace le programme O.R.A.C. à partir de début 2009 dont l'objectif est de dynamiser, fédérer et amener des aides aux commerçants, aux artisanats et aux collectivités.

11) Tableau Saint Michel de l'Eglise de Novézan : pour poursuivre le programme de restauration des tableaux de l'Eglise de Novézan le Maire propose de programmer la restauration du tableau « St Michel » pour un montant de 3 760 € H.T.. Le conseil municipal autorise le Maire à lancer ce programme et faire les demandes de subvention au Conseil Général et à la DRAC.

12) Divers :

- M. Lucien GOLLE propose de réfléchir à un espace abrité sur la Place du Château pour les anciens,
- M. Christian ROUX rappelle les problèmes de stationnement sur la Place Sabarot et notamment les difficultés pour le passage du car. Deux bornes seront installées pour supprimer les stationnements gênants.
- M. Lucien MAURY insiste sur le fait qu'il faudrait sécuriser temporairement l'entrée de l'école.
- M. Christian ROUX précise les modalités de mise en place de la taxe de séjour. Une réunion des conseillers est programmée pour recenser les gites le jeudi 2 octobre à 18 h.
- Mme Marie-Claude FOURNET donne lecture au conseil du courrier du ministre de l'éducation nationale qui oblige les communes de faire une liste du personnel susceptible de remplacer les enseignants en cas de grève. Le conseil est surpris qu'il

n'existe aucune exigence en matière de qualification, même les parents peuvent être mobilisés. Le conseil municipal décide donc de ne pas répondre.

Le prochain conseil aura lieu le 3 novembre à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.